

11e Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) (Limassol, Chypre, 16-17 octobre 1997) sur l'aménagement durable de l'espace européen et protection des ressources en eau

Résolution n° 3 relative à l'organisation de la 12<sup>e</sup> session de la CEMAT

Les ministres participant à la 11<sup>e</sup> session de la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT),

expriment leurs remerciements chaleureux au Gouvernement chypriote pour l'organisation de leur 11<sup>e</sup> session et pour sa généreuse hospitalité;

acceptent avec plaisir l'invitation du Gouvernement allemand à accueillir la 12<sup>e</sup> session de leur conférence les 7 et 8 septembre 2000 à Hanovre dans le cadre de l'Exposition universelle;

décident que les travaux de leur 12<sup>e</sup> session porteront sur le thème suivant «Stratégie commune d'aménagement et de développement durable pour l'Europe»

chargent le Comité des hauts fonctionnaires de prendre les dispositions nécessaires pour préparer la 12<sup>e</sup> session et assurer la mise en œuvre des résolutions de la 11<sup>e</sup> session;

demandent au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de mettre à la disposition du secrétariat de la conférence les moyens nécessaires à l'organisation de la prochaine session et aux travaux d'intersession.